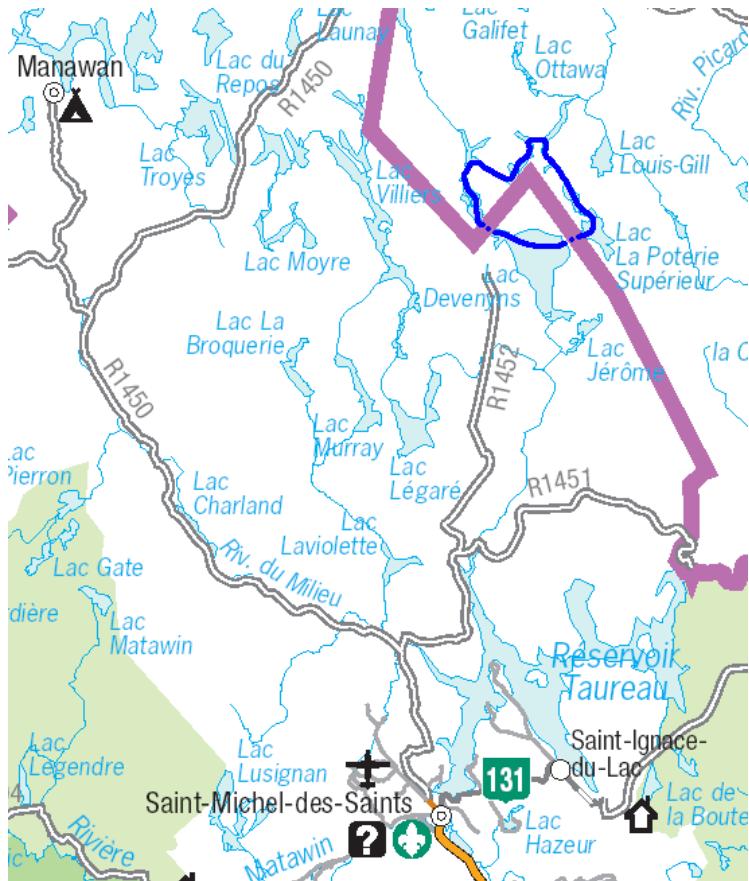


SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le lac Devenyns est la source de la rivière du Poste. Il est situé à environ 30 km au nord du réservoir Taureau, au nord de Saint-Michel-des-Saints. Aux extrémités nord-ouest et nord-est de ce lac, deux sentiers de portage donnent indirectement accès à deux endroits distincts de la rivière Vermillon, qui passe plus au nord. On obtient alors un circuit en boucle d'environ 35 km, dont le tiers sur la rivière Vermillon. En faisant une navette de 2.5 km en auto ou à pied, on peut éliminer l'un des deux portages, et réduire la distance à 33 km.



Source : Ministère des Transports du Québec

FICHE TECHNIQUE

Longueur

30 à 36 km

Difficulté

Facile

Dangers

Les vagues peuvent être très fortes sur le lac Devenyns. Si le lac est calme au départ de votre excursion, il est suggéré de commencer par la traversée et de faire le parcours en sens antihoraire.

Portages

Un portage de 1300m, et un autre de 850m. Celui de 850m peut être remplacé par une navette en auto.

PÉRIODE NAVIGABLE

En tout temps. Le courant de la rivière Vermillon et du ruisseau Muskeg sont à peine perceptibles, et le circuit peut être parcouru dans un sens ou dans l'autre. Les barrages Devenyns (exutoire du lac Devenyns dans la rivière du Poste) et Gilardo (rivière Vermillon à 4 km en aval du ruisseau Muskeg) sont à seuil fixe (aucun ajustement possible de l'ouverture ou de la hauteur). Les seules variations possibles sont donc dues au besoin d'écouler un débit excédentaire (lame d'eau plus épaisse par-dessus le barrage) ou à l'évaporation de surface (niveau plus bas que le dessus du barrage), et non au vidage ou remplissage des lacs. En bref, on peut s'attendre à peu de fluctuations du niveau d'eau.

QUALITÉ DU MILIEU

Milieu variant de semi-sauvage à sauvage. On croise quelques chalets. Les traces de civilisation (chalets, villégiateurs en ponton, coupes forestières) sont concentrées en quelques endroits, notamment au lac des Pins Rouges. Le passage entre les lacs Potherie Inférieur et Supérieur est particulièrement sauvage et beau.

CAMPEMENTS

Plusieurs sites ont été relevés. La plupart sont petits.

Quelques remarques à propos des sites de camping :

- certains sites sur les plages pourraient devenir plus humides, voire noyés, lorsque l'eau est haute dans les lacs :
- certains sites sur des îles ont visiblement déjà servi de sites de camping, mais sont trop petits pour pouvoir disposer des eaux usées de façon acceptable, et n'ont plus de bois à brûler. Si on les utilise, il faudra trouver une solution, comme prendre son bois ailleurs, utiliser un réchaud, et rapporter les eaux usées sur la terre ferme dans un contenant.
- la plupart des sites qui ont une cote de qualité C sont en fait des endroits qui ne sont pas des sites de camping comme tels, mais qui seraient aménageables rapidement et sans efforts, c'est à dire en coupant quelque branches et en dégageant le sol de quelques branches.

ACCÈS

- Se rendre à Saint-Michel-des-Saints (autoroute 40, route 131 si on part de Montréal);
- Une fois à Saint-Michel, tourner à gauche juste après la Caisse Populaire, sur la rue des Aulnaies;
- À environ 1 km de la route 131, en haut d'une côte, tourner à droite, sur la route de Manouane. Le texte qui suit réfère au kilométrage affiché sur les bornes le long du chemin;
- À partir du kilomètre 8, la route n'est plus asphaltée. La route de Manouane est faite de gravier, elle est très large et est entretenue par les compagnies forestières;
- Au kilomètre 15.5, à une intersection avec de nombreuses pancartes, prendre la droite. Presque immédiatement, la route passe sur un pont (rivière du Milieu). Continuer sur ce chemin;
- Au kilomètre 31.3 se trouve une intersection. À partir de ce point, suivre les indications pour la ZEC du Gros Brochet, donc tourner à gauche à cet endroit. Le kilométrage se poursuit, à partir de 31.3.

- Au kilomètre 56, il y a une intersection. Par défaut prendre la gauche, toujours en direction de la ZEC du Gros Brochet, le chemin devient moins beau mais demeure, du moins en 2007, carrossable par des véhicules conventionnels. À titre informatif, le chemin à droite conduit à un croisement de la rivière du Poste (au km 62), qui peut se remonter facilement sur 2 km, jusqu'à la décharge du lac Devenyns.

- À 10.5 km plus loin, on arrive au poste d'accueil de la ZEC du Gros Brochet, où il faut s'enregistrer et payer. (droit de passage 7.50\$, camping 6.50\$ par auto par nuit).

- Pour se rendre au point d'accès public du lac Devenyns, suivre le chemin principal qui va vers l'est juste après la barrière de la ZEC. Le point d'accès est à 4.8 km de l'accueil. Pour s'y rendre, continuer sur le chemin principal pour 3.9 km, et ENSUITE, il suffit de toujours tourner vers la droite aux intersections. Les véhicules peuvent se rendre directement au bord de l'eau, mais durant le séjour, il faut aller stationner à un endroit situé à 200m plus loin.

Montréal – Saint-Michel-des-Saints : 175 km, 2h15

Québec – Saint-Michel-des-Saints : 280 km, 3h30

Saint-Michel-des-Saints – Lac Devenyns : 70 km, 1h15

NAVETTE

Puisqu'il s'agit d'un parcours en boucle, la navette est optionnelle, et ne sert qu'à raccourcir le trajet et éviter ou raccourcir un portage.

Du lac Devenyns au sud du lac des Pins Rouges

Cette navette de 1.9 km (faisable à pied) élimine 200m de portage et 2 km de canot, en début ou en fin de parcours. Avec un véhicule 4X4, on peut aussi éviter la totalité du portage de 850m. Il peut être intéressant d'avoir dans l'auto un diable ou autre dispositif sur roues permettant un portage plus facile.

À partir du point de mise à l'eau au lac Devenyns :

- revenir au chemin principal (environ 0.6 km).
- tourner à gauche en direction de l'accueil de la ZEC, et rouler environ 1.3 km.
- tourner à droite sur un petit chemin de terre de 0.7 km qui conduit au lac des Pins Rouges. Un véhicule de type 4X4 est fortement recommandé. Le portage s'effectue facilement à défaut de pouvoir se rendre avec son véhicule.

Navette: 1.9 à 2.5 km

Du lac Devenyns au nord du lac des Pins Rouges

Cette navette raccourcit le parcours de canot à 29 km, et élimine un portage de 850m.

À partir du point de mise à l'eau au lac Devenyns :

- revenir sur ses pas jusqu'à l'accueil de la ZEC du Gros Brochet. Le poste d'accueil est situé à mi-distance sur le chemin de la navette.
- continuer sur le chemin principal (donc à droite à la barrière de la ZEC
- après environ 5 km, juste passé l'endroit où on voit le lac à droite, il y a une descente. Cette mise à l'eau n'est pas recommandée par les gens de la ZEC, car le stationnement se fait en bordure de la route.
- environ 2.5 km plus loin, soit à environ 8 km du poste d'accueil, il y a un stationnement pour 4-5 véhicules, avec un bon accès à l'eau, et possibilité de camper sur place.

Navette : 13 km

LÉGENDE

Accès



Point d'accès par véhicule ou par train

Point d'accès par hydravion

Rapides

EV	Eau-vive
R1, R2, ..., R6	Rapide avec classe de difficulté
R2-3	Rapide entre deux classes de difficulté
R2+3	Rapide avec classe de difficulté inégale
S2, S3, ..., S6	Seuil avec classe de difficulté
C, Chute	Chute
K, Cascade	Cascade
P 250m à G	Portage avec distance et gauche/droite
B.C., BC	Barrage de castor

Campings

	Site de camping, avec plage si applicable
	Taille (nb de tentes de 3-4 places): 1, 2, 3, 4, 5, G (groupe)
	Qualité: A (excellent), B (bien), C (correct), D (passable), E (médiocre/dépannage)

	Site de camping, cote inconnue
--	--------------------------------

	Site de camping potentiel (environ 1h d'aménagement)
--	--

	Site de camping, existence incertaine
	Site de camping EB = site disponible par eau basse seulement
	EH = site disponible même à eau haute ou en crue

	Camping organisé, possiblement payant
--	---------------------------------------

RÉALISATION-DISTRIBUTION

Relevé

Charles Leduc, 1-3 septembre 2007,

Charles Leduc, Sébastien Lapierre, 4-8 juin 2010

Alexander Surkov, 2022 : exploration des lacs et ruisseaux entre le lac Travers et le lac Devenyns.

Cartographie/Mise-en-page

Charles Leduc, 2010 à 2023

Cartes topographiques de base

Copyright © Sa Majesté le Roi du Chef du Canada. Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

31P/04 Lac Devenyns

Contributeurs

Éric Chagnon, Marc Gauthier, Jacques Fourot, Pierre Métras: ajouts et corrections.

Marc-André Gagnon, 2021 : corrections.

Dali Lavoie, 2023 : corrections.

Distribution

Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur www.cartespleinair.org.

AVERTISSEMENT

Cette carte a été produite bénévolement par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Circuit du Lac Devenyns

Vers le barrage Gilardot

Rivière de la Savane et lac Louis-Gill : on peut s'y rendre en portageant le barrage Gilardo, puis 1 km en aval, remonter la rivière de la Savane.

Partie sud du lac Devenyns et rivière
Du Poste : voir carte séparée,
disponible sur www.cartespleinair.org

ATTENTION
fortes vagues

LAC

DEVENYI

1

ien d'explorer le ruisseau menant au lac Nolette, qui d'une chaîne de lacs rapprochés menant jusqu'au sur la rivière du Poste non loin en aval du lac. Le tout devrait être faisable avec les ruisseaux et quelques sentiers de portage à aménager.